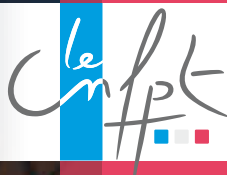




COMPTES RENDUS

DONNÉES 2015

DÉLÉGATION DU CNFPT



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

ÉDITORIAL DU DÉLÉGUÉ



JACQUES POUGET,
DÉLÉGUÉ DU CNFPT

L'année 2015 s'est caractérisée par une forte croissance de l'activité de la délégation ainsi que du CNFPT au niveau national. La délégation Midi-Pyrénées a réalisé 11 518 journées de formation soit + 13,8 % et a connu une fréquentation de son offre en hausse de + 10,6 % par rapport à 2014. On constate un décalage entre ces deux indicateurs. En effet, la délégation renforce la territorialisation de ses actions, en particulier sur la Haute-Garonne (avec une organisation dans laquelle chaque commune ou structure a un conseiller formation référent) ce qui se traduit par une hausse significative des formations dites en union (qui regroupent souvent des collectivités voisines intéressées par un même stage). Toutefois, du fait d'une présence sur le terrain plus accentuée, l'effectif moyen de ce type de formations ne dépasse pas en général dix stagiaires.

Ainsi, la délégation doit proposer une offre plus importante de sessions face à une tendance nationale à la baisse structurelle des présents par session.

Sur un autre plan, on soulignera que 2015 a été l'année des antennes. En effet, la délégation a inauguré les deux nouvelles implantations des antennes du Tarn-et-Garonne et du Tarn, et finalisé le transfert de celles du Gers et de l'Aveyron qui sont intervenues début 2016. Ces investissements génèrent des coûts de location plus importants mais contribuent à la politique de territorialisation de l'établissement tout en apportant de bien meilleures conditions pédagogiques à nos stagiaires. Enfin, elles améliorent également les conditions de travail de ses agent.e.s en antennes qui peuvent ainsi mieux assurer l'accueil des stagiaires. Les antennes implantées à Auch et à Rodez bénéficient en outre d'équipements pédagogiques de dernière génération s'inscrivant dans notre volonté de faire évoluer nos méthodes pédagogiques.

Enfin, il faut souligner que l'année 2015 s'est terminée par un événement venant remettre en cause une tendance positive pour l'activité : le taux de cotisation de 1 %. Même si le contexte financier des collectivités devient difficile, il n'en reste pas moins que ce n'est pas cette mesure qui apportera une solution à ces difficultés. Le CNFPT a déjà fortement diminué ses formations payantes.

Au vu du calendrier de la loi de finances, les conséquences pour 2016 seront surtout sensibles pour les formations intra et union qui ne pourront pas satisfaire à toutes les demandes reçues.

Souhaitons fermement que cette mesure soit rétablie pour 2017.

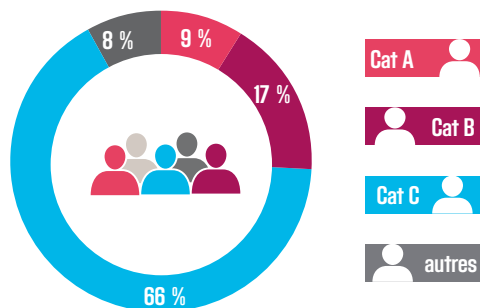
NOTRE ACTION EN QUELQUES CHIFFRES

63 480

STAGIAIRES PRÉSENT.E.S EN 2015



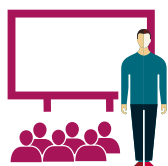
+73 %
PAR RAPPORT À 2012



Répartition par catégorie d'agent.e.s formé.e.s en heure formation stagiaire (HFS)

UNE FORMATION POUR TOUS

DONT



92 %

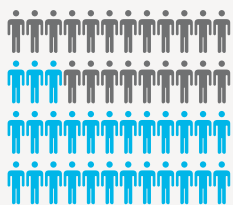
DE TITULAIRES ET
8 % DE NON TITULAIRES



137 162

JOURNÉES FORMATION
STAGIAIRE ORGANISÉES

SOIT UNE HAUSSE DE L'ACTIVITÉ
DE PLUS DE 10% EN 2015



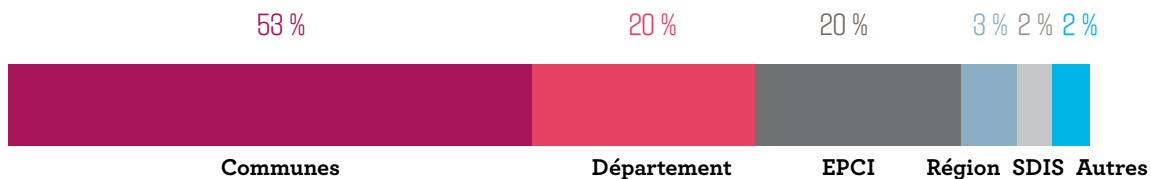
879

INTERVENANT.E.S
DONT

57 % DE TERRITORIAUX.ALES

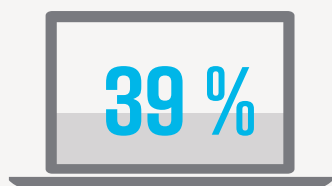
12,5 %

TAUX D'ABSENTEÏSME EN BAISSSE
PAR RAPPORT À 2014



53% des heures de formation stagiaire (HFS) réalisées par la structure concernent des agent.e.s provenant de communes.

UNE ACTION TOURNÉE VERS TOUS LES TYPES DE COLLECTIVITÉS



DES HEURES FORMATION STAGIAIRE

concernent les agent.e.s de cette filière. La part des autres filières est respectivement de **31 %** pour la filière administrative et de **14 %** pour la filière sociale et médicale, **8 %** pour la filière sécurité, **6 %** pour la filière animation et sport et enfin **2 %** pour la filière culturelle.

FORTE PROGRESSION DE LA FILIÈRE TECHNIQUE

LA RÉPARTITION DES

137 162 JFS

PAR TYPE DE FORMATION DISPENSÉS EST LA SUIVANTE :



- ▶ formation de professionnalisation et de perfectionnement
- ▶ formation d'intégration
- ▶ la préparation aux concours et examens
- ▶ formation continue obligatoire de la filière Police municipale



998 AGENT.E.S DU TERRITOIRE

ont suivi des formations dans les instituts



68

actions organisées dans l'année

LES « JOURNÉES D'ACTUALITÉ »



4 090 JOURNÉE FORMATION STAGIAIRE (JFS)

réalisés en instituts pour les agent.e.s du territoire

FORMATION DES AGENT.E.S DE CATÉGORIE A DU TERRITOIRE DANS LES INSTITUTS (INSET ET INET)

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

LA LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME



Fresque sur la laïcité réalisée lors d'un atelier des savoirs et des compétences.



La délégation a réalisé en 2015, 192 jours de formation dans le cadre des actions de lutte contre l'illettrisme dont 153 agent.e.s de la région ont pu bénéficier.

Cette formation individualisée, basée sur les acquis de chaque stagiaire, s'adresse aux agent.e.s les plus en difficulté avec les savoirs de base et leur permet de renouer avec le mécanisme d'apprentissage, de gagner en confiance et en autonomie.

Programmée sur 20 jours à raison d'une journée par semaine, la formation « Atelier des savoirs et des compétences » (code IEL A2029) offre aux stagiaires la possibilité de se perfectionner à leur rythme dans les domaines de la communication écrite, orale et numérique, des mathématiques, du repérage dans le temps et l'espace, de l'environnement socio-professionnel.

À l'issue des 20 jours, une poursuite peut être envisagée selon le profil et la motivation de l'agent.e.



LES ACTIONS ÉCO-RESPONSABLES

La délégation est engagée dans une démarche éco-responsable au travers d'une offre de formation en direction des agent.e.s des collectivités territoriales, en s'engageant en faveur de l'environnement.

Ainsi, les formations sur la communication avec les usagers des déchetteries, les connaissances de bases des déchets, et la mise en œuvre de politique de la gestion des déchets contribuent à sensibiliser les agent.e.s à l'impératif de la maîtrise du tri.

Par ailleurs, la délégation est signataire de la charte écophyto pilotée par la DRAAF Midi-Pyrénées et propose, via l'offre nationale harmonisée de formation Écophyto, un parcours de formation. Celui-ci privilégie les bonnes pratiques de gestion du zéro pesticide du patrimoine public, avec les techniques d'amélioration de la qualité biologique des sols et de la biodiversité, les conduites de gestion différenciée et les connaissances de la flore et de la faune locales.

LA LAÏCITÉ DANS LES SERVICES PUBLICS

L'antenne des Hautes-Pyrénées a proposé une demi-journée d'actualité « Laïcité, mode d'emploi : cadre légal et solutions pratiques ». Cette session, animée par un maître de conférences en droit public de l'IEP de Toulouse, avait pour objectif de permettre aux stagiaires de mieux appréhender le cadre légal de la laïcité afin qu'elle soit respectée au sein des services publics. Environ 70 personnes ont participé à cette formation.

L'intervenant est revenu sur les sources juridiques de la laïcité concernant les institutions (sources constitutionnelles, législatives, jurisprudentielles).

Par ailleurs, le CNFPT a répondu à un cahier des charges de la ville de Tarbes en proposant une formation action en intra sur « les valeurs républicaines et les pratiques professionnelles dans les champs socio-éducatifs ». Les agent.e.s territoriaux étant confrontés à des situations inédites de contestation du principe de laïcité, la ville a souhaité mieux outiller les équipes d'animation sur la mise en pratique des valeurs « Liberté, Égalité, Fraternité ». Trois groupes d'environ 15 personnes ont suivi cette formation.

CETTE FORMATION ACTION S'EST DÉROULÉE EN TROIS TEMPS :

- **temps 1 : espace de parole et d'expression.** Une sociologue a recueilli les observations, préoccupations, difficultés et questionnements rencontrés par les professionnel.le.s quant à la mise en pratique de la laïcité dans le cadre de l'exercice de leurs missions, notamment éducatives. Elle a recueilli les expériences concrètes de terrain ;
- **temps 2 : phase de qualification,** le cadre juridique et les déclinaisons opérationnelles ;
- **temps 3 : phase de construction de postures professionnelles.**

Ce travail a conduit à l'élaboration d'un référentiel de postures professionnelles pour les animateur.rice.s socio-éducatif.ve.s.

Cette formation action s'est déroulée durant 8 mois en 2015 ; elle a permis aux participant.e.s de s'approprier des connaissances fondamentales mais surtout de développer une capacité réflexive, d'acquérir des savoir-faire et des méthodes et de les sensibiliser aux problématiques contemporaines de la diversité de convictions.

L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

Dans le cadre du plan d'actions régional pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale 2015-2017, le CNFPT s'est vu confier le soin de former les encadrants du conseil régional Midi-Pyrénées à des pratiques managériales respectueuses du principe d'égalité femmes/hommes. Des journées de sensibilisation ont été

proposées à tous les encadrant.e.s, quel que soit leur niveau hiérarchique, sur l'ensemble des départements de la région. Cette action est amenée à se poursuivre en 2016 par des journées de retour d'expérience destinées à confronter les mises en pratique auprès des différentes équipes de la collectivité régionale.

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

LES EMPLOIS D'AVENIR

De nombreuses collectivités se sont mobilisées dans le cadre du programme national « emplois d'avenir ». Pour le Midi-Pyrénées, les données disponibles font apparaître que 1 969 jeunes sont recrutés en collectivités. Conformément aux orientations nationales, la délégation Midi-Pyrénées a développé une réponse à plusieurs niveaux : formation d'accueil des jeunes, formations de tuteur.ice.s d'emplois d'avenir, accès à l'ensemble des formations de professionnalisation proposées par la délégation, et formations permettant d'acquérir un niveau de formation reconnu pour faciliter leur employabilité.

790 jeunes sous contrat emploi d'avenir ont été accueillis en moyenne 4 jours sur des formations organisées en 2015 par la délégation Midi-Pyrénées, et 151 d'entre eux ont suivi la formation d'adaptation à

la fonction publique territoriale mise en place spécifiquement pour ce public.

En ce qui concerne la formation des tuteur.ice.s d'emploi d'avenir, la délégation poursuit leur professionnalisation en organisant soit des stages inter, soit des stages intra. À l'instar des années précédentes, des formations de deux jours sont proposées pour leur permettre de prendre leurs fonctions et d'intégrer le jeune dans de bonnes conditions : ainsi, un focus est donné sur les rôles et missions du.de la tuteur.trice, sa posture professionnelle mais aussi les techniques d'entretien. Nouveauté 2015 : des stages intra ont porté sur les thématiques « accompagner le jeune durant son contrat » ; « accompagner le jeune durant sa dernière année de contrat ».

LES FORMATIONS CQP

À la demande de plusieurs collectivités dont la ville de Toulouse et le Conseil départemental de la Haute-Garonne, le CNFPT a réalisé des formations qualifiantes pour des agent.e.s recruté.e.s sous contrat emploi d'avenir (titre professionnel de niveau 5) : 49 jeunes ont bénéficié de ces formations,

préparant aux certificat de qualification professionnelle (CQP) d'animateur.ice périscolaire et d'agent.e de restauration collective, ou aux titres professionnels d'agent.e d'entretien du bâtiment et de constructeur.trice professionnel.le en voirie et réseaux.

LA CONTRIBUTION À LA POLITIQUE DE L'EMPLOI

Formations en partenariat avec Pôle Emploi et le Centre de gestion de la Haute-Garonne.

Soucieuse de participer à la lutte contre le chômage et de faciliter le recrutement par les collectivités de personnels qualifiés, la délégation a poursuivi en 2015 son partenariat avec l'université Jean Jaurés et avec le Centre de gestion de la Haute-Garonne, pour mettre en œuvre la licence professionnelle métiers de l'administration territoriale.

De plus, elle a assuré en partenariat avec Pôle Emploi (qui a financé le dispositif) la formation de demandeurs d'emploi sur les emplois suivants :

- instructeur.trice adjoint de sécurité (ADS)
- assistant.e comptabilité publique - paye.



LA DÉLÉGATION INNOVE POUR LES COLLECTIVITÉS

LA DIVERSIFICATION DES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

PRÉPARATIONS AUX CONCOURS : DES RESSOURCES NUMÉRIQUES

Le CNFPT dispose d'une plateforme de ressources « Formadist » dans laquelle peuvent être déposés des parcours de formation préparatoires aux concours et examens professionnels.

Ceux-ci sont accessibles aux agent.e.s inscrit.e.s en préparation aux concours et examens en mode présentiel.

Les ressources nationales entreposées sont les suivantes :

- le décret relatif au cadre d'emplois visés par le concours ou l'examen professionnel ;
- des indications sur le cadrage des différentes épreuves du concours ou de l'examen professionnel ;
- des fiches de connaissances produites et mises à jour par le service national des préparations aux concours et examens, qui couvrent les notions fondamentales de l'environnement territorial, les politiques sectorielles, des apports de connaissances par spécialités ou encore liées au domaine d'activité.

Des ressources interactives spécifiques peuvent être réalisées par la délégation, voire au niveau interrégional, pour compléter un parcours comme les quiz portant sur l'environnement territorial.

Cette plateforme permet également le partage d'information entre les intervenant.e.s et les agent.e.s des différents groupes pour une même préparation.

Enfin, la plateforme est adaptée à l'élaboration de parcours de formation à distance et est mobilisée à ce titre pour les préparations de la filière sapeurs-pompiers.

LA VAE

Depuis plus de cinq ans, la délégation Midi-Pyrénées accompagne des agent.e.s territoriaux.ales dans l'obtention du diplôme d'auxiliaire de puériculture en VAE. Afin d'enrichir le dispositif et mieux préparer les candidat.e.s, une modalité mêlant présentiel et distanciel est proposée depuis mars 2014. Le distanciel est organisé sous forme de rendez-vous téléphonique ou par webcam avec des échanges par mail. La formation à distance permet une flexibilité et une individualisation de la formation.

LA DÉLÉGATION INNOVE POUR LES COLLECTIVITÉS

LA DIVERSIFICATION DES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation à distance en Publication assistée par ordinateur (PAO)

Depuis deux ans, la délégation propose aux agent.e.s des services communication des collectivités de la région de se former à l'utilisation des outils de PAO de la suite Adobe à distance sur une plateforme dématérialisée. Cette plateforme permet à chaque apprenant.e de définir son propre parcours d'apprentissage en fonction de ses prérequis et de ses besoins. Des fonctions de base aux fonctions les plus avancées, les différents logiciels de la suite (Photoshop, Illustrator, Indesign, Lightroom, ect) ont été découpés en « grains » d'apprentissage : vidéos, ressources téléchargeables, ateliers, QCM, exercices, corrections, ateliers. La plateforme est ouverte durant 8 mois dans l'année, et les agent.e.s inscrits peuvent s'y connecter aussi longtemps qu'ils le souhaitent sans installation spécifique depuis tout poste informatique connecté à Internet.

LA DÉMATÉRIALISATION DES SUPPORTS

« Dématérialiser un support pédagogique » revient à créer, à transformer, à adapter ou enrichir une ressource, soit numérisée, soit numérique, avec l'idée de la rendre accessible, ou mieux partagée sur le site Internet du CNFPT.

Depuis 2014, en accord avec les intervenant.e.s, les conseiller.ère.s formations choisissent les documents qui se prêtent à la dématérialisation et à la mise en ligne.

Le déploiement d'un webservice a permis aux agent.e.s du CNFPT de mettre les documents en ligne sur le site Internet du CNFPT. Une procédure précisant le chemin d'accès à la page de téléchargement ainsi que les codes d'accès est remise à tous les stagiaires lors du démarrage de leur formation afin qu'ils puissent accéder facilement aux supports pédagogiques. Néanmoins, certaines formations exigent encore d'imprimer sur support papier des documents, par exemple pour les exercices pratiques. Ainsi, le

CNFPT prend soin de reprographier ces documents ainsi que l'ensemble des supports pour les stagiaires qui ne peuvent pas recevoir la documentation par Internet.

La voie de la dématérialisation des supports pédagogiques est aujourd'hui activée.



QUELQUES CHIFFRES POUR 2015 :

1 900 supports ont été mis à disposition sur la plateforme, **3 400 visiteur.se.s** se sont connectés et il y a eu **30 300 téléchargements**.



LA TERRITORIALISATION

Dans le cadre des orientations nationales, la délégation s'efforce de rapprocher son offre de formation des collectivités et des territoires. Cette orientation se déploie en prenant appui prioritairement dans les départements sur les antennes territoriales et, pour la Haute-Garonne, sur des conseillers.e.s formation référent.e.s pour

chaque collectivité. L'objectif est de mieux répondre aux besoins de certains publics qui se déplacent peu pour aller en formation et de limiter les déplacements dans un objectif de développement durable. À ce titre, une priorité est donnée au public des collectivités rurales.

L'ENQUÊTE MÉTIERS RÉGIONALISÉE

Une première étude régionale sur les emplois et les métiers territoriaux en région Midi-Pyrénées a été réalisée par l'Observatoire du CNFPT en 2015. Cette enquête permet de dresser un tableau complet des métiers et de l'emploi dans les collectivités de notre région. Un volet qualitatif complémentaire au rapport statistique a été formalisé à l'issue de 46 entretiens semi-directifs, menés auprès de DGS, DGA, DST, DRH, responsables de formation et secrétaires de mairie de tout le territoire de Midi-Pyrénées et représentants de communes, syndicats de communes, communautés de communes, communautés d'agglomération, métropole, conseils départementaux et conseil régional.

L'objectif visé par la délégation, en réalisant cette enquête, est de permettre de s'interroger sur l'adaptation de l'offre de service de la délégation Midi-Pyrénées du CNFPT au regard de trois axes de travail :

- l'évolution des compétences et des pratiques professionnelles dans les services techniques ;
- les tendances d'évolution de l'organisation, des projets et des stratégies RH ;
- les tendances d'évolution des besoins et des pratiques de professionnalisation des agents.e.s territoriaux.

Les résultats de cette enquête sont mis à disposition sur le site du CNFPT.

UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE



Les agents de la délégation Midi-Pyrénées



CONTACT DES ÉQUIPES DE LA DÉLÉGATION

CNFPT Midi-Pyrénées

9 rue Alex Coutet
BP 82312
31023 Toulouse CEDEX 01
Tél. : 05 62 11 38 00
site internet : www.cnfpt.fr

La Gouvernance :

Le conseil régional d'orientation (CRO) est une instance consultative placée auprès du délégué ; elle est composée paritairement avec 11 représentant.e.s des employeurs et 11 représentant.e.s des personnels (organisations syndicales). Le CRO a pour mission de donner des avis sur la politique formation menée par la délégation et sur les résultats obtenus en termes d'activité. Les membres du conseil régional d'orientation ont été renouvelés lors de la séance du 26 février 2015. Délégué : Jacques POUGET, Maire de Lalbenque.



ORGANISATION DU SECTEUR FORMATION DE LA DÉLÉGATION

Domaine de formation	Conseiller.ère formation
Préparation aux concours et examens et remises à niveau (tremplins)	Joëlle BERTHO 05 62 11 38 60 - joelle.bertho@cnfpt.fr
Formations d'intégration	Sylvie DIAZ 05 62 11 39 05 - sylvie.diaz@cnfpt.fr
Savoirs de base	
Repères et outils fondamentaux nécessaires à l'exercice professionnel	Sylvie BIRABENT 05 62 11 39 18 - sylvie.birabent@cnfpt.fr
Management	
Affaires juridiques	Patrice POMMEREAU 05 62 11 38 26 - patrice.pommereau@cnfpt.fr
Ressources humaines	Sylvie REDOULY 05 62 11 38 20 - sylvie.redouly@cnfpt.fr
Sécurité	
Incendie et secours	Sylvie QUIBLIER 05 62 11 38 55 - sylvie.quiblier@cnfpt.fr
Formation professionnelle	Corinne FOUCHE 05 65 20 39 53 - corinne.fouche@cnfpt.fr
Finances locales et contrôle de gestion	
Communication institutionnelle	Virginie ARILLA-BRAVO 05 62 11 38 48 - virginie.arillabravo@cnfpt.fr



PRÉSENTATION DES LOCAUX : VERS UN JARDIN REMARQUABLE ?



Le site de la délégation Midi-Pyrénées dispose, avec cinq hectares, d'un potentiel important de biodiversité. Le CNFPT a pour projet de créer une vitrine du développement durable qui servirait de support pédagogique tout en intégrant les principes d'une gestion durable et raisonnée. La mise en œuvre du projet a démarré en septembre 2014 par une convention tripartite entre l'association Arbres et Paysages d'Autan, le CNFPT et le CFPPA Toulouse Auzeville avec des étudiants en BEPA et BTS Aménagement paysager, et se terminera au second semestre 2017.

Les principaux aménagements porteront sur la valorisation et la création d'espaces verts et de convivialité et sur un enrichissement du parc arboré.

Visite du parc naturel par les étudiants en BTS Aménagement paysager du centre de formation pour la promotion agricole (CFPPA) Toulouse Auzeville.



ORGANISATION DES ANTENNES DÉPARTEMENTALES

ARIÈGE

CNFPT
4, rue Raoul Lafayette
09000 FOIX
Catherine ENSMINGER
05 34 09 81 62
catherine.ensminger
@cnfpt.fr

AVEYRON

CNFPT
190, rue du
Dr Théodore Mathieu
ZAC La Gineste
12000 RODEZ
**Marie Justine
BADIN-SCHRAMM**
05 65 68 86 36
mariejustine.badinschramm
@cnfpt.fr

GERS

CNFPT
44, rue Victor Hugo
CS 50035
32001 AUCH CEDEX
Valérie BELTRANDO
05 62 63 50 30
valerie.beltrando@cnfpt.fr

LOT

CNFPT
Avenue Charles Pillat
46090 PRADINES
Corinne FOUCHE
05 65 20 39 53
corinne.fouche@cnfpt.fr

HAUTES-PYRÉNÉES et arrondissement de Saint-Gaudens

CNFPT
13, avenue de la Marne
65000 TARBES
Sylvie ORTEGA
05 62 93 68 10
sylvie.ortega@cnfpt.fr

TARN

CNFPT
3, rue Borotra
81000 ALBI
Valérie GARCIA
05 63 54 43 80
valerie.garcia@cnfpt.fr

TARN-ET-GARONNE

CNFPT
285, avenue
du Père Léonid Chrol
82000 MONTAUBAN
Françoise MONTERO
05 63 20 35 20
francoise.montero
@cnfpt.fr

ORGANISATION DU SECTEUR FORMATION RÉGIONAL

Domaine de formation	Conseiller.ère formation
Informatique et systèmes d'information	Pascal LEPAGE 05 62 11 38 12 - pascal.lepage@cnfpt.fr
Europe et international	Sylvie REDOULY 05 62 11 38 20 - sylvie.redouly@cnfpt.fr
Citoyenneté et population	Patrice POMMEREAU 05 62 11 38 26 - patrice.pommereau@cnfpt.fr
Social	Corine BARRERE 05 62 11 38 31 - corine.barrere@cnfpt.fr
Enfance, éducation, jeunesse	Corinne COMPTOUR 05 62 11 38 59 - corinne.comptour@cnfpt.fr
Santé	
Restauration	Valérie TRULLA-MONSERRAT 05 62 11 38 02 - valerie.trullamonserrat@cnfpt.fr
Culture, archives et documentation	
Sport	
Génie technique et Environnement	Didier JEANTROUX 05 62 11 38 53 - didier.jeantroux@cnfpt.fr
	Marianne MICHEL 05 62 11 38 33 - marianne.michel@cnfpt.fr
Police municipale	Josette AURIOL 05 62 11 38 63 - josette.auriol@cnfpt.fr
Développement local	Agnès COTHIAS 05 62 11 38 38 - agnes.cothias@cnfpt.fr

ÉVÉNEMENTS

Conférence sur les emplois d'avenir



Conférence sur la laïcité



*8^e rencontre
de l'association
des ingénieur.e.s
territoriaux.ales*



*5^{es} rencontres des communicant.e.s
territoriaux*



*Étudiant.e.s
en BTS
Aménagement
paysager*



*2^e Séminaire des formateur.rice.s
de la délégation Midi-Pyrénées*



DÉLÉGATION DU CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
9, rue Alex Coutet - BP 82312
31023 Toulouse Cedex 1
T. 05 62 11 38 00
WWW.CNFPT.FR
